

FORUM >>>> Sylvie Goulard, députée européenne Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe (ADLE)

La France, le Luxembourg, la Chine, de l'Europe au G20

Une controverse a récemment opposé les autorités françaises aux institutions européennes à propos des Roms. Au-delà du sort de ces populations, primordial, ce dossier mérite d'être regardé pour ses conséquences négatives sur l'image de notre pays, sur notre influence en Europe et, à terme, dans le monde.

Depuis des décennies, la France a plaidé pour que l'Europe unie ne soit pas seulement un marché ou une « zone de libre-échange ». Cette ambition a contribué à faire de l'Union européenne une communauté de valeurs, mais elle impose des devoirs. Les autorités françaises peuvent naturellement contester une appréciation du Parlement européen ou de la Commission qui ni l'un ni l'autre ne sont infaillibles. Et, en cas de désaccord, un débat contradictoire, transparent doit avoir lieu. En l'occurrence, des ministres français ont rencontré la commissaire Viviane Reding. La discussion au Parlement européen a permis aux députés de la majorité présidentielle de s'exprimer en public. En revanche, le refus du principe même d'une intervention des autorités communautaires, présentée à tort comme une ingérence, ne grandit pas notre pays. Le Parlement européen était dans son rôle en interpellant un État membre sur le respect des droits fondamentaux; la Commission en avait l'obligation, dans sa fonction de « gardienne des traités ».

L'affaire des Roms révèle une triste réalité: le président de la République avait promis en 2007 que la France serait de « retour en Europe », mais l'esprit européen n'est pas de retour en France. Mal-



Réunion en Corée du Sud des ministres des finances du G20 avant le sommet des 11 et 12 novembre à Séoul.

gré soixante ans de construction européenne, certains ont encore du mal à admettre une Commission composée de responsables indépendants de leur pays d'origine. Sa mission – défendre l'intérêt général et une application impartiale des règles à tous, « petits » ou « grands » États – a pourtant une justification historique: dans l'UE, les « petits » ne sont pas obligés de faire allégeance à des « grands ». La règle prévaut sur le rapport de force. C'est pourquoi les critiques sur le pays d'origine de Viviane Reding et la taille du Luxembourg étaient

particulièrement inopportunes.

La caricature de l'UE « bureaucratique » n'est guère plus fondée. Depuis 1979, le Parlement européen est élu au suffrage universel direct. Participant à la désignation des commissaires, il les contrôle et influence le travail de fond. Ainsi, c'est à la demande du groupe parlementaire démocrate et libéral (ADLE) que le président Barroso a créé l'an dernier le portefeuille de Viviane Reding, chargée de la justice, des droits fondamentaux et de la citoyenneté. Il est paradoxal de reprocher si souvent à la Commis-

sion d'être terne et de s'offusquer quand elle prend position avec force, sur un sujet brûlant. Dérapages verbaux? Excès? Peut-être, mais la politique en est rarement exempte; le président de la République lui-même avait commencé son mandat en souhaitant que l'Europe « fasse de la politique ». Esquiver la réflexion de fond en se focalisant sur la forme n'est que manœuvre de diversion.

Enfin, l'attaque venue de Paris est d'autant plus étrange que l'Europe communautaire, créée en réponse à l'échec des organisations inter-

nationales intergouvernementales, notamment la Société des Nations, montre la voie d'une nouvelle « gouvernance » indispensable. Le G20 a été très utile lorsqu'il s'agissait de réagir à chaud dans la crise de 2008, mais quelle est sa légitimité pour jouer un rôle durable? Il obéit à un principe qu'on peut qualifier de « censitaire », puisque c'est le produit intérieur brut qui vaut ticket d'entrée. Les pauvres n'y ont pas droit de cité. Outre qu'il englobe des dictatures et régimes autoritaires, il ne comporte aucune composante parlementaire. En comparaison, l'UE, si souvent décrite pour son prétendu « déficit démocratique », n'a pas à rougir! Le G20 risque enfin de n'être guère efficace. Les gouvernements y prennent des engagements, mais nul ne peut les obliger à les mettre en œuvre, comme nous l'avons expérimenté au Parlement européen pour la supervision financière. Le débat sur la parité des monnaies le démontre aussi: nous aurions grand besoin d'un organe mondial du type de la Commission européenne capable de proposer une solution liant les Américains, les économies émergentes d'Asie, le Japon et l'Europe.

Au lieu de défendre un système international brutal où chacun s'arroge le droit d'interpréter les règles et où les plus grands ont le dernier mot, la France aurait intérêt, au moment où elle prend la présidence du G20, à promouvoir la méthode communautaire. C'est dans son intérêt: si, un jour, seule la taille des pays comptait pour avoir voix au chapitre, la Chine, l'Inde et d'autres pays peuplés auraient tôt fait de nous intimenter à leur tour l'ordre de nous taire.

>>>> Alain Bentolila, linguiste

Textes religieux, le détournement

Une religion digne de ce nom doit offrir à l'intelligence de celui qui y entre l'immense quantité des discours patiemment formulés, des textes soigneusement transcrits et sans cesse interprétés, sans cesse discutés. C'est le libre accès à cette richesse intellectuelle produite collectivement d'âge en âge, intimement mêlée à l'histoire des peuples dont la foi n'a pas annihilé l'intelligence, qui constitue la garantie d'une religion sincère, tolérante et légitime. Quel que soit le nom du dieu qu'elle vénère, c'est ce qui la différencie définitivement d'une secte. Si la foi s'impose au croyant comme une nécessité, une religion, elle, exige une pleine lucidité lorsqu'on choisit d'y adhérer. Celui qui entre dans une religion, quelle qu'elle soit, doit se donner la peine d'aller en questionner lui-même les discours et les textes. Il faut qu'il soit capable de faire l'ef-

fort du sens et d'ainsi confronter ses propres interprétations à celles des autres avec autant de conviction que de respect. Entrer en religion, c'est pénétrer dans une immense bibliothèque qui conserve la trace de ce que, de génération en génération, les hommes ont écrit pour d'autres hommes à propos de la parole de Dieu. On n'y entre pas les yeux bandés; on doit aller soi-même chercher sur des rayons immenses les textes laissés par d'autres en d'autres temps. Ces traces ne sont pas conservées pour que l'on y mette servilement nos pas; elles sont les interprétations et les témoignages d'une communauté croyante soumise à la lecture, offerts à la discussion collective.

L'adhésion religieuse aveugle et servile pervertit le principe religieux et ouvre la voie aux mouvements intégristes les plus détestables. Des prophètes auto-

proclamés exploitent les faiblesses et les peurs, les frustrations et les ressentiments. Ils profitent de la crainte ou de l'incapacité de certains d'ouvrir, grâce à la maîtrise de la langue, les portes de discours et de textes ainsi protégés de tout questionnement.

« Une religion, exige une pleine lucidité lorsqu'on choisit d'y adhérer. »

L'insécurité linguistique de certains groupes sociaux est le meilleur allié de tous les intégristes religieux et des gourous sectaires. Privés de leur droit au questionnement, à l'analyse et à l'interprétation dès lors que le verbe s'en va quérir au-dessus de leur humaine condition des raisons de dépasser son obsédante absurdité, les illet-

trés doivent se résoudre à ce que les mots du sacré ne soient que des mots d'ordre, que les phrases du sacré se changent en formules magiques ou en signes de reconnaissance pseudo-identitaires.

Mais au-delà de ceux qui lisent avec difficulté, bien peu nombreux sont ceux qui aujourd'hui prennent le soin de lire et d'interpréter eux-mêmes les textes religieux, mais aussi philosophiques ou littéraires. On se contente souvent de parler de ce qu'on a entendu dire d'un livre sacré ou profane; on se donne rarement la peine de lire soi-même, de s'interroger soi-même sur le sens qu'il a voulu nous transmettre et que nous avons le droit d'interpréter. Notre société a pris la détestable habitude de déléguer ses pouvoirs de compréhension, tout comme elle a accepté paresseusement de déléguer ses pouvoirs de décisions sociales et politiques. Chacun a perdu la foi en la puissance de

son intelligence singulière et en la qualité de son pouvoir d'analyse. Sur le plan religieux, cela se traduit par des comportements de soumission communautaire, des formes de prosélytisme de plus en plus insidieuses et une insupportable utilisation du sacré à des fins lucratives.

Une table, quelques chaises. Trois fronts penchés sur un même livre, qu'il soit profane ou sacré. De temps à autre, une tête se redresse, s'ouvre une bouche qui dit son intime conviction, son intime interprétation. Discutée, pesée, confrontée au texte présent, mais aussi éclairée par la mémoire de tous les autres textes, cette proposition prend sa place dans la construction collective et sereine du sens qui, d'âge en âge, de texte en texte, nous prolonge et nous unit. Nul n'en est exclu qui accepte la règle de la transmission: ni servilité ni trahison.